



**PRÉFET
DE LA
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Zone maritime Sud de l'océan Indien
Bureau « action de l'État en mer »

Saint Denis, le 07 octobre 2021

Réf : 137/CZM REUNION/AEM/NP

Le préfet de La Réunion
Délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer
dans la zone maritime sud océan Indien

à

Monsieur le directeur de l'environnement de l'aménagement et du logement – SACoD

Objet : Avis conforme – Concession – Restructuration du site du Puits aux anglais

Références : a) code général de la propriété des personnes publiques notamment l'article R2124-56;
b) Arrêté préfectoral n°2018-1828 du 25 septembre 2018 portant modification de l'arrêté n°2018-1095/SG/DRECV du 19 juin 2018 relatif à la décision d'examen au cas par cas pour le projet de restructuration du site du puits aux anglais sur la commune de Saint Philippe

Mes services ont reçu une demande d'avis conforme au sujet de la demande de concession du domaine public concernant la restructuration du site du puits aux anglais sur la commune de Saint Philippe.

J'ai l'honneur de vous informer de mon avis conforme.

Pour le Préfet, et par délégation
Le capitaine de vaisseau Bruno SCIASCIA
Commandant de la zone maritime sud de l'océan Indien

DESTINATAIRE :

- DEAL/SACoD/ULPS

COPIES :

- EMIA FAZSOI (CELLULE MER)
- PRÉFECTURE LA REUNION
- B. AEM
- Archives.